



TROPHEE JACOTTE SELS

Cross départemental

CIRCULAIRE DEPARTEMENTALE 2018

GENERALITES

REFERENTS DEPARTEMENTAUX	Service Départemental UNSS Kildine ALBERT Philippe Levardon Districts Mobilisés	09 52 67 78 67 06 19 93 65 19 06 18 64 88 40 D4 D5 D6	sd078@unss.org kildine.albert@unss.org philippe.levardon@unss.org
CATEGORIES D'AGE 2017-2018	Benjamins nés en 2006, 2007 et 2008 Minimes nés en 2004 - 2005 Cadets nés en 2002 - 2003 Juniors nés en 2000 - 2001 Séniors nés en 1999 et avant		
LICENCE	1/ <u>Vérification de la licence</u> (réf : règlement fédéral) Présentation obligatoire : <ul style="list-style-type: none"> • de la licence individuelle ou liste version papier ou numérique ; • d'un justificatif d'identité de l'élève : photo sur licence ou sur liste, sur supports numériques, carnet de correspondance ; • en cas de remplacement sur place, vous devez noter le numéro de licence de l'élève présent. 		
TENUE	Les concurrents représentant l'AS de l'établissement doivent en porter les couleurs. Publicité tolérée mais doit être conforme à la réglementation définie par l'AG de l'UNSS.		
DISPOSITIONS STATUTAIRES OBLIGATOIRES POUR LES AS	Toute personne encadrant une équipe lors des compétitions relevant de l'UNSS, devra être en mesure de fournir un document attestant d'un agrément, sous peine de se voir exclure de la compétition ou interdire l'encadrement de sportif de l'équipe.		

AUCUN SURCLASSEMENT AUTORISE EN CROSS-COUNTRY.

Aucun engagement pris sur place le jour du cross.

1. PÔLE COMPETITION

1.1 – Références sportives Nationales

- ⇒ **La Fiche Sport** : elle est la seule référence réglementaire de l'année scolaire et est disponible sur le site www.unss.org.
- ⇒ **La convocation au championnat de France** est adressée par le Service régional UNSS aux équipes qualifiées à l'issue de la phase qualificative. Tous les éléments relatifs au championnat de France y sont précisés par l'organisateur : accueil, hébergement, horaires prévisionnels, modalités d'inscriptions en ligne et de confirmation. Quelques points essentiels du règlement y sont rappelés.
- ⇒ **Le règlement fédéral** est disponible, téléchargeable sur le site de la FFA : www.athle.com ou de l'IAAF: www.iaaf.org.
- ⇒ Le livret « **Je suis Jeune Officiel en Cross-Country** » est disponible sur le site national de l'UNSS à www.unss.org.

1.2 – Références sportives académiques

Se référer aux documents académiques disponibles sur le site national : unss.org via OPUSS « ma région »

1.3 – Références sportives départementales

Se référer à la circulaire départementale disponible sur www.unss.org > OPUSS : « Mon département », activité « Cross-Country ».

2. PÔLE DEVELOPPEMENT : DISPOSITIONS DEPARTEMENTALES

2.1 – Cross des AS et des districts

Le calendrier des compétitions de district est établi collectivement par les professeurs du district. La règle communément admise est d'établir un calendrier de district si au moins 3 AS pratiquent l'activité dans le district. Dans le cas contraire, il appartient aux AS isolées de s'organiser entre elles ou de participer aux rencontres d'un autre district : pour ce faire, se renseigner auprès de votre(vos) coordonnateur(s) de district.

- Dates et lieux à leur initiative.
- Possibilité d'ouvrir aux non licenciés UNSS mais **autorisation parentale** et sous réserve de demande d'autorisation de manifestation promotionnelle à adresser au Service Départemental deux semaines avant la date du cross (modèle disponible sur le site départemental UNSS 78 via OPUSS : « Mon département », filtrez « autre », Article : « Documents administratifs », « **Formulaire demande manifestation promotionnelle** »)

❖ REGLEMENT TROPHEE JACOTTE SELS

L'établissement qui engagera le plus grand nombre de féminines par rapport au nombre total de filles de l'établissement sur le Trophée Jacotte Sels, se le verra attribué.

Dans un souci d'équité, nous précisons qu'un calcul sera fait pour avoir le pourcentage de filles participantes par rapport au nombre total de filles dans l'établissement concerné.

Exemple : un établissement a 500 filles ; 85 participent au Trophée ; nous diviserons le nombre de filles participantes (85) par le nombre de filles de l'établissement (500) x 100 pour avoir le pourcentage = 17%

Ce Trophée sera remis en jeu chaque année.

2.2 – Convention UNSS – FFA

Dans le cadre de la convention UNSS – FFA, les championnats départementaux FFA de CROSS-COUNTRY sont ouverts aux licenciés UNSS ; leur participation éventuelle aux championnats régionaux FFA sera précisée au niveau de chaque convention régionale.

NB : si le cross départemental UNSS est ouvert aux licenciés FFA, ces derniers ne pourront pas prétendre à un classement UNSS et leur participation s'arrêtera au niveau départemental (convention FFA-UNSS dans le dossier Trophée Jacotte Sels sur Opuss)

2.3 – Championnat départemental

MERCREDI 21 NOVEMBRE 2018
La Butte Verte – Mantes la Jolie
13 route de Rosny – D113
78200 Mantes-la-Jolie

Le championnat départemental est ouvert aux BF et BG.

Une course promotionnelle avait été ouverte pour décharger la course sélective et permettre à tous de participer dans de bonnes conditions. Cependant, la répartition des effectifs n'était malgré tout pas équilibrée.

Nouveauté 2018 : 2 courses BF et 2 courses BG

- Course 1 : BF 1 (nées en 2007 et 2008)
- Course 2 : BF 2 (nées en 2006)

Et de la même façon pour les BG :

- Course 3 : BG 1 (nés en 2007 et 2008)
- Course 4 : BG 2 (nés en 2006)

Attention :

- pour le **classement individuel** benjamins : podium pour chacune des courses (3 premières BF 1 et 3 premières BF2, 3 premiers de BG1, 3 premiers de BG2)
- pour le **classement par équipe** catégorie benjamins : classement au temps. Les temps de chacun des coureurs des deux courses BF (BF1 et BF2) sont rassemblés pour ne faire **qu'un classement** (permis par technologie des puces). Il en est de même pour les BG.

❖ ORGANISATION GENERALE ET AIDE LOGISTIQUE

- Butte Verte – Mantes-la-Jolie
- Demande de soutien à la Ville de Mantes-la-Jolie
- Conseil Départemental des Yvelines
- Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSeO)
- Districts UNSS : D4 (Mantes-la-Jolie collèges), D5 (Mantes-la-Jolie Lycées), D6 (Mantes-la-Ville)
- Service départemental UNSS des Yvelines

Nouveauté 2018 : Location de puces pour faciliter le traitement des résultats et pouvoir afficher et récompenser les équipes rapidement.

❖ HORAIRES

ACCUEIL DE 12H15 A 14H

(les dossards sont distribués par des personnes ayant d'autres tâches après l'accueil...)

HORAIRES provisoires	CATEGORIES	DISTANCES (en m) provisoires	PARCOURS (à venir)
13h30	BF 1 (nées en 2007 et 2008)	2200	
13h45	BF 2 (nées en 2006) + sport partagé ?	2200	
14h00	BG 1 (nés en 2007 et 2008)	2200	
14h15	BG 2 (nés en 2006)	2200	
14h30	MF	2600	
14h40	Remise du trophée Jacotte Sels + départ du DEFIT (1600m)		
14h55	MG	2850	
15h15	CF / JF / SF	2850	
15h40	CG / JG / SG	4000	

Remise des récompenses après chaque course

Plan d'accès + organisation logistique provisoires en annexe
Plans des parcours en PJ dans le dossier Trophée Jacotte Sels - Cross 78
et sur la base d'inscription Compétition Cross
(ouverte le 7 novembre 2018)

❖ **INSCRIPTION EN LIGNE** sur www.unss.org via **OPUSS**

Attention, merci de n'inscrire que les élèves sûrs de venir au Cross afin d'éviter trop de déperdition. Chaque année nous avons environ 500 dossards perdus. Cette déperdition entraîne un coût élevé pour le service et une perte de temps de préparation. Cette année, le problème sera amplifié car en plus des dossards, ce seront des puces « perdues ». Merci pour votre compréhension.

- Inscription ouverte aux élèves licenciés uniquement.
- **La base d'inscription sera fermée le dimanche 18 novembre 2018 à 23h45.**
- **Aucun engagement ne sera pris sur place le jour du cross.**
- **Modification des engagements :**
 - possibilité d'effectuer un changement de nom pour 2 élèves d'une même course
 - ➔ préciser alors le numéro de licence du remplaçant ;
 - si un élève absent n'est pas remplacé, le dossard et la puce seront rendues à l'accueil

⇒ **2 bases d'inscription pour le Cross :**

1) CROSS CHAMPIONNAT

- Benjamins mixtes établissement
- Minimes mixtes établissement
- Lycées mixtes établissement
- Lycées Pro établissement
- Collèges mixtes Sport partagé
- Lycée mixtes Sport partagé
- Lycées Pro mixtes Sport partagé

➤ **CROSS CHAMPIONNAT SPORT PARTAGE : Formule**

- Equipes de 4 à constituer en amont
- **2 joëlettes sont à disposition pour des équipes qui souhaiteraient engager des élèves présentant un handicap qui les empêche de courir (le signaler et en faire la demande à l'inscription)**

Le coureur n°1 prend le départ et rejoint le coureur n°2. Ces 2 coureurs poursuivent ensemble jusqu'au 3ème coureur et enfin, ces 3 coureurs rejoignent le 4ème coureur pour terminer la course et franchir la ligne d'arrivée ensemble.

2) DEFIT' des Fugitifs

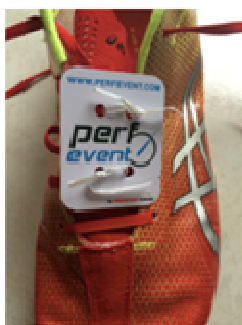
- course à allure libre sans chrono sur 1600 m + poignets attachés (non obligatoire)
- course avec possibilité d'emmener des élèves non licenciés UNSS
- course ouverte aux membres de la communauté éducative (parents d'élèves, chefs établissements...)
- départ de cette course après la course des MF et de la remise du prix trophée jacotte sels.

Nouveauté 2018 : PROF ORGANISATEUR

- Pour le bon déroulement de l'organisation, chaque établissement qui inscrit des élèves doit proposer un professeur présent sur l'organisation sur certaines tranches horaires (cf. base inscription Opuss). Nous vous remercions par avance pour votre implication à ce grand temps fort départemental.
- Possibilité d'inscrire des jeunes officiels (cf. base opuss) : jeune organisateur, jeune eco-responsable...

❖ DOSSARDS ET PUCES

- 3) Les dossards seront distribués à l'accueil le jour du cross avec les puces.
- 4) **Attention ! Ils sont nominatifs : c'est donc aux professeurs de les distribuer.**
- 5) **Pensez à vos épingles à nourrices ! Le Service ne fournira pas les épingles à nourrice.**
- 6) **Puce perdue : 6 euros / puce facturés à l'établissement**



1

CHRONOMETRAGE PAR PUCES

➤ Puce à fixer à vos lacets

- 1 - Passez les liens dans les lacets
- 2 - Passez la puce dans les liens
- 3 - Serrez fortement en vrillant

❖ COMPOSITION DES EQUIPES

- 6 concurrents en Collège Benjamins Mixte : 3 garçons – 3 filles
- 6 concurrents en Collège Minime Mixte : 3 garçons et 3 filles – 1 CG1 ou 1CF1 autorisé
- 6 concurrents en Lycée Mixte : M2G/CG/JG/S1G/M2F/CF/JF/S1F au moins 2 élèves de chaque sexe
- 6 concurrents en Lycée Professionnel Mixte : open avec catégories M2G/CG/JG/SG/M2F/CF/JF/SF autorisées
- 4 concurrents en Sport partagé mixte : au moins 1 garçon ou au moins 1 fille, 2 élèves valides + 2 en situation de handicap. Si non respect de ces critères, possibilité de participer mais pas de qualification possible.

Surclassement interdit.

Compétition par équipes : **les 5 meilleurs classements** comptent pour le classement de l'équipe, en tenant compte des compositions d'équipes énoncées ci dessus.

❖ CLASSEMENTS INDIVIDUEL ET PAR EQUIPE

- La composition des équipes n'est pas exigée à l'avance mais nous demandons aux Lycées de choisir la catégorie dans laquelle ils vont concourir : le programme informatique de gestion des résultats composera l'équipe à partir de l'ordre d'arrivée des concurrents
- Les résultats seront mis sur Opuss et sur facebook UNSS 78 dès que possible.
- **Les réclamations sont recevables auprès du juge arbitre présent sur le podium pendant 10 minutes à partir de l'affichage des résultats.**

❖ RECOMPENSES INDIVIDUELLES ET PAR EQUIPE

- Récompense individuelle pour chaque catégorie en fin de course pour les 3 premiers.
- Récompenses par équipe pour les 3 premières des titres suivants :
 - Benjamin mixte
 - Collège Mixte
 - Lycée Mixte
 - Lycée Professionnel Mixte
 - Sport partagé

- ❖ **QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT D'ACADEMIE** : 2 équipes maximum par établissement par catégorie. Se référer à la circulaire régionale, disponible sur Opuss.

- ❖ **CONSIGNES DIVERSES**

- Parking des cars ≠ parking de la Butte verte > se référer au plan général : à 10-15 minutes de marche de l'accueil



- **L'accueil se fera dans l'espace animation à côté de l'arrivée**
Il sera sous tente BLEUE UNSS : distribution des dossards et puces (cf. plan Logistique en annexe + dossier sur Opuss + lors de l'inscription sur Opuss).
- Pointes fortement recommandées, ou chaussures de football (si terrain boueux). Attention, 2 passages de 2m en béton.
- Adapter la tenue des élèves en fonction des conditions météorologiques.
- Prendre garde au froid : ne pas hésiter à faire courir les élèves avec gants et bonnet.
- Prévoir une tenue de rechange.
- Dossard toujours visible attaché sur le devant : **prévoir vos épingles à nourrice.**
- **Les puces seront accrochées avec des attaches en plastique armé (fournies) qui seront coupés dans la zone d'arrivée pour récupérer les puces (puce non rendue = 6 euros / puce)**
- Les commissaires de course placés sur le parcours, le fléchage et la rubalise constitueront des repères.
- Des toilettes sèches seront à disposition sur le site.

- **VESTIAIRES**

- 2 vestiaires (1 fille et 1 garçon) « de passage » pour se déshabiller, sous tente : **ne rien y laisser !** (tentes non surveillées).
- **Pas de consigne**
- **Un espace pour des petites tentes quechua sera matérialisé** : il faudra le respecter pour la sécurité de l'événement. Une patrouille mobile de sécurité sera présente sur le site mais vous restez responsables des affaires de vos équipes.

- **SERVICE MEDICAL**

Assuré par 2 médecins du sport, + la croix blanche + JO secouristes + 15 Jeunes Secouristes du lycée Blériot de Trappes.

- ❖ **SECURITE :**

- Vous allez être soumis à un contrôle visuel, merci de vous y soumettre avec sympathie
- Minimiser les affaires sur place

- Les élèves doivent toujours circuler par 3
- Les élèves doivent avoir un numéro de téléphone et un point de rendez-vous pour rejoindre leur(s) encadrant(s)
- Les enseignants doivent connaître le numéro de téléphone de leur chauffeur de car. Pour le retour, l'ensemble des élèves composant le car + encadrants doivent être prêts à partir avant d'appeler le car pour le retour.
- Interdiction d'aller dans les espaces de jeux réservés aux jeunes enfants.

3. PÔLE RESPONSABILISATION (Jeunes Officiels)

Les districts organisateurs mettent des Jeunes Officiels à la disposition de l'organisation.

Prévoir : Jeunes Secouristes – Jeunes Juges – Jeunes Reporters pour vidéos et photos à différents endroits du site – Jeunes Organisateurs - Jeunes Eco-responsable.

Mise en place de jeunes Eco-responsables pris en charge par l'association *Odyssée pour la Terre*, qui auront pour but de sensibiliser les élèves à l'environnement, au tri sélectif, au ramassage des déchets, au compost.

Un stage est possible pour 6-8 élèves. Ces élèves seront sur le stand Odyssee tout l'après midi pour apprendre les gestes éco-responsables.

Nouveauté 2018 : Inscription des jeunes officiels sur opuss avec choix de la fonction : jeune organisateur, jeune éco responsable, jeune reporter.

RAPPEL : enregistrement par l'enseignant de son(ses) JO certifié(s) sur Opuss, comme suit :

- dans la rubrique « Gestion des JO », renseigner l'activité et le niveau, puis le type de compétition, le lieu, la date, et le nom du responsable JO dans la partie « commentaire ».
- la validation sera effectuée par le Service Départemental à l'appui des documents transmis par le responsable JO lors de la rencontre.
- après validation (niveau Départemental), les élèves se verront offrir un tee-shirt JO + un bracelet (à retirer au SD 78)
- la certification Académique est validée directement par le Service Régional.
- la certification apparaît sur la licence lorsqu'on l'imprime.

4. VILLAGE ANIMATION

Un pôle d'animation sera mis en place afin de sensibiliser les élèves aux thématiques fortes liées au sport santé, au Handisport, à l'environnement.

1. Stand « Odyssée pour la terre »

- Stand de sensibilisation au compost, tri sélectif, à l'environnement

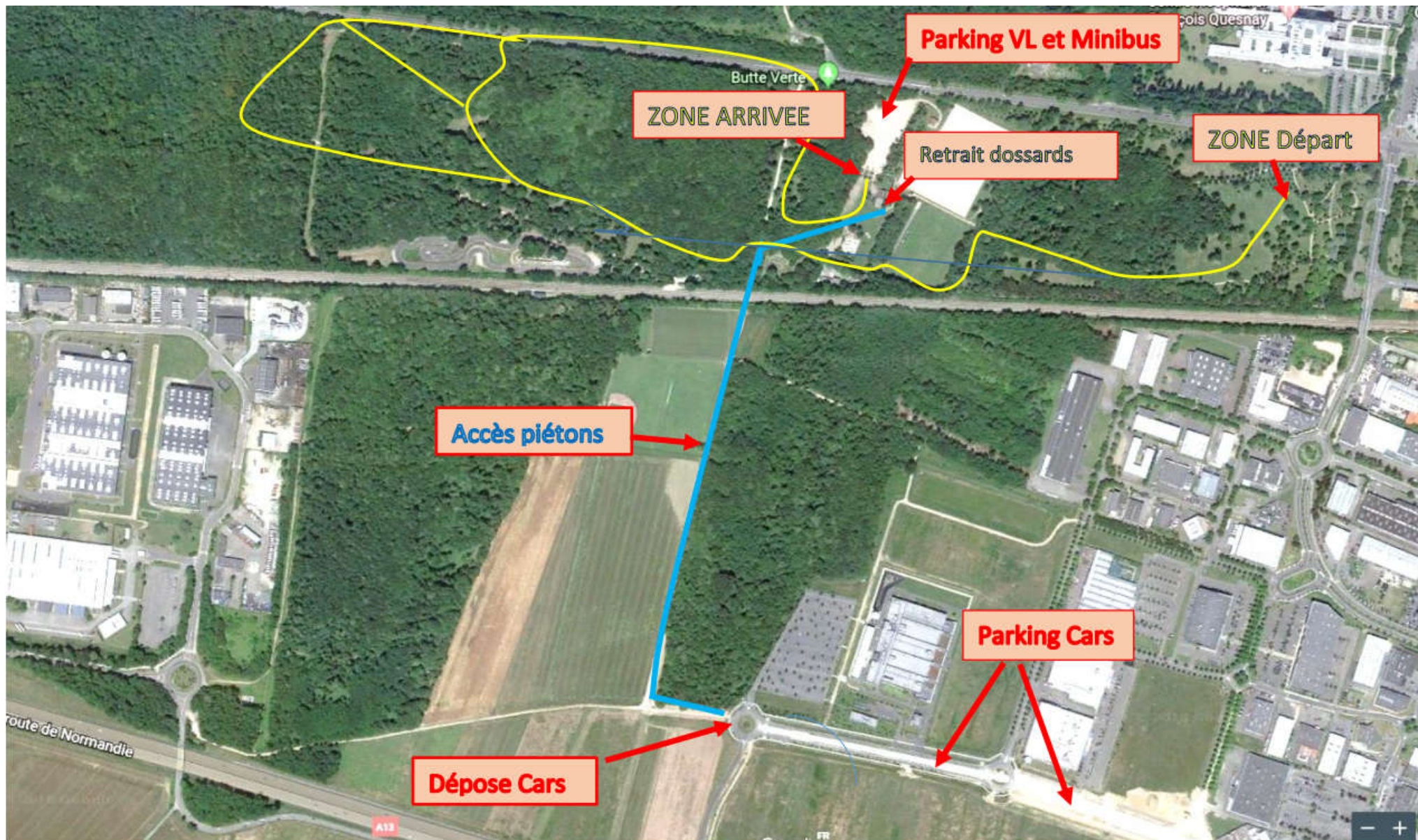
2. Stand « Sport et Santé» avec le CDOS 78

- Les élèves pourront tester leurs capacités et découvrir leur profil « physique » après avoir passer quelques tests ludiques.

3. Stand « Handisport »

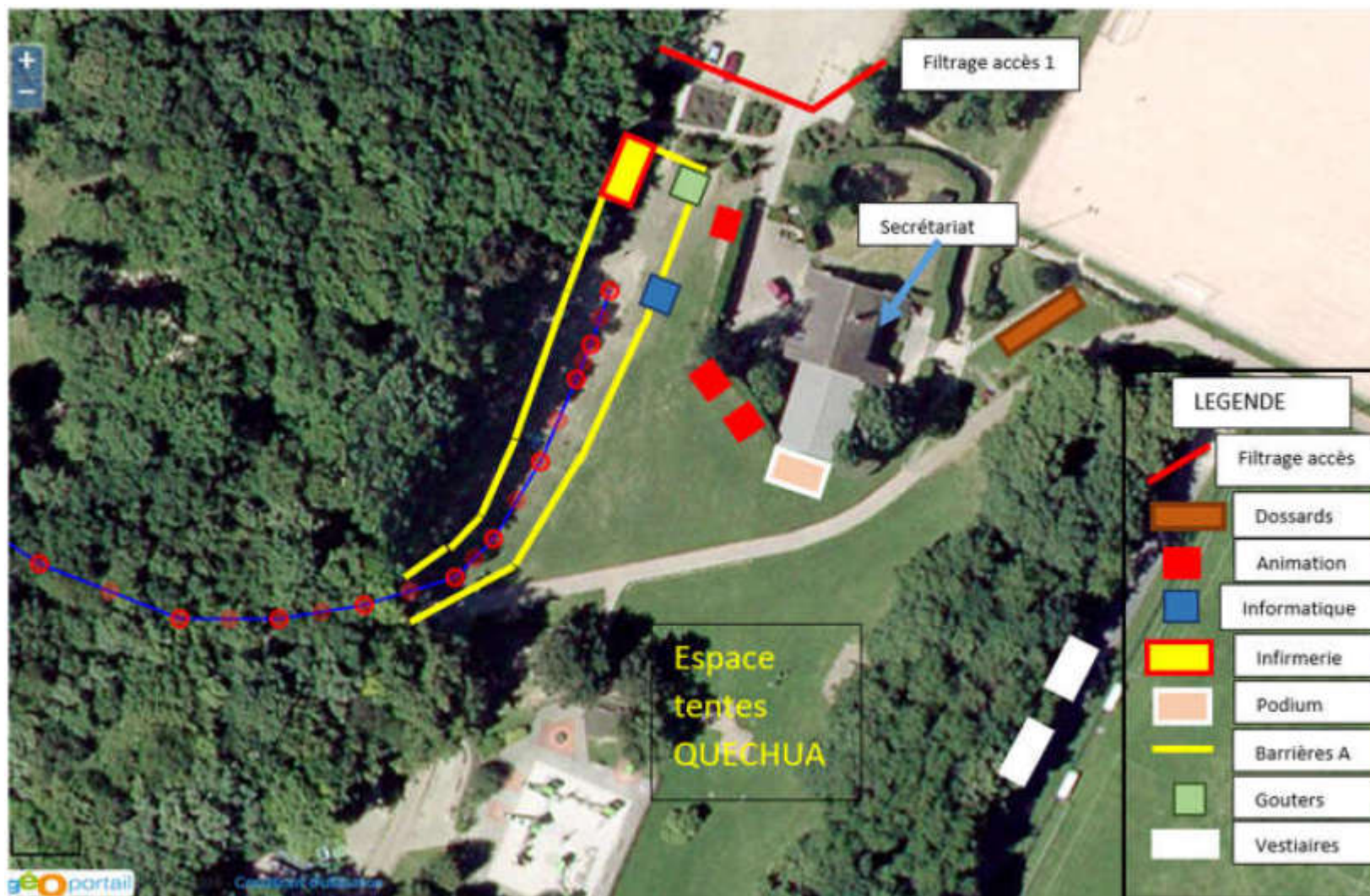
- Un stand sportif proposera aux élèves de se mettre en situation de handicap. De plus des associations sensibiliseront les jeunes à la pratique sportive en situation de handicap

ANNEXE 1 : PLAN GÉNÉRAL



**NB : Zone départ éloignée de la zone d'arrivée
10-15 minutes de marche entre parking cars et retrait dossards**

ANNEXE 2 : ORGANISATION LOGISTIQUE



ANNEXE 3 : PLAN GÉNÉRAL DES PARCOURS

Plans détaillés des parcours disponibles dans le fichier Roadbook des signaleurs (Opuss)

